



# INFOS MUNICIPALES



## SÉANCE DU 30 JUIN 2017

Présents 11  
Procuration 16  
Excusés 2

### N°29-2017- Elections sénatoriales.

Les prochaines élections sénatoriales dans le département de la Marne se dérouleront le 24 septembre 2017. Elles porteront sur l'élection de trois sénateurs, lesquels exerceront un mandat de 6 ans.

Le conseil municipal est de 19 membres et de ce fait 5 délégués devront être élus avec 3 délégués suppléants,

Monsieur le Maire présente la seule liste dite A, transmise ce jour, à savoir :

#### Les titulaires :

1. Monsieur HANNOTIN Michel, Maire,
2. Madame CERVEAUX Marie-Odile, adjointe,
3. Monsieur PESNEL Jean-Claude, adjoint,
4. Monsieur LEGENTIL Francis, adjoint,
5. Madame JUNG Sylvette née GODET, adjointe,

#### Suppléants :

1. Monsieur CREDOT Michel, adjoint,
2. Monsieur REMEN Philippe, conseiller délégué,
3. Monsieur DANJON Bruno, conseiller.

Le Conseil vote par seize voix (et un blanc) pour la proclamation des sièges (5 titulaires et 3 remplaçants) de la liste A.

### N°30-2017- Avenant travaux mairie lot 4.

Vu l'option proposée par l'Entreprise MELODA, sur le lot 4 menuiseries bois pour le parquet à hauteur d'environ 15% du lot pour une pose collée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver l'avenant aux marchés de travaux de la mairie, lot 4 (menuiseries bois) pour 1405.31€ HT avec l'entreprise Meloda et autorise le Maire à signer toutes pièces.

### Actualités au 30 juin :

#### **M. Le Maire :**

**PLU :** Il rappelle les informations émanant de la réunion avec les services de l'Etat qui a eu lieu le 26 juin. L'Etat demande maintenant un diagnostic zone humide. L'Agence d'Urbanisme va se renseigner pour déterminer le besoin. Autrement, les services de l'Etat émettent un avis favorable sur les nouvelles propositions émises par le conseil (urbanisation en plusieurs étapes).

Feu d'artifice : Le dossier de la préfecture a été remis au responsable M. REMEN Philippe

#### **Mme JUNG, adjointe :**

**Fleurissement :** passage du jury à 17h le 4 juillet pour simple conseil. La commune ne participe plus au concours. **Médiathèque :** Elle rappelle que la médiathèque de Jonchery participe à la «Grande fête du livre pour la jeunesse» avec des attractions irrésistibles le 27 juillet proposées par le Centre de Création pour l'Enfance de Tinquieux dans le parc municipal de 14h à 17h.

#### **M.PESNEL, adjoint : Voirie : Planning prévu :**

**En cours :** et bientôt achevés, les travaux rue de Branscourt (tapis d'enrobé prévu pour l'année prochaine).

#### **Prochainement :**

- Travaux d'accessibilité au cinéma et au terrain Rozelet pendant l'été.

- Rue de Sachs : septembre entre rue de la Gare et Aubry et en 2018 entre la route nationale et le Bois du Salut.

- Avenue Saguet : réfection de la voirie après la déchetterie

- Fortes Terres : Trottoirs et voiries en 2018/2019.

- Pour les rues Marius Lanet, Blanche Simon et rue des Chanvres : l'enfouissement des réseaux a été demandé au SIEM.

## LE MOT DU MAIRE

La commune est engagée dans diverses et nouvelles situations qui obligent les habitants à rompre avec leurs habitudes.

- Le nouveau magasin Leclerc génère une circulation plus dense, qui sera modifiée avec la bretelle vers Fismes dans quelques mois. Cela nécessite vigilance et ralentissement.

- Une piste cyclable et piétonne sera effective pour accéder à ce magasin. Un projet est en cours comme celui d'un aménagement du rond-point de l'entrée de Jonchery.

- Des travaux sont effectués à l'entrée de la rue de Sachs d'où la modification de l'itinéraire des véhicules et des cars scolaires (interdiction aux poids lourds sur la totalité de la rue).

Un arrêt école de Vandeuil et un autre rue de la Gare au bout de la place Sarrette imposent une attention toute particulière.

La vitesse de circulation dans la commune demeure un problème. Excessive et dangereuse, nous demandons un contrôle gendarmerie.

Le stationnement sauvage, sur trottoirs notamment, qui empêche les piétons de passer et surtout les enfants est répréhensible. Egalement route Nationale sur les emplacements interdits.

Les problèmes de déjections canines et de chiens errants agressifs ont été signalés. Chaque propriétaire est responsable de son animal.

Enfin un effort de tous pour améliorer la qualité de vie à Jonchery est demandé afin d'éviter les conflits de voisinage, les rappels à la loi et les nuisances qui incommode l'ensemble de la population.

Rappel : Un programme des travaux de voirie pour 2018/2019 est mentionné dans les comptes rendus.

**REPAS DES AINES : POUR LES NOUVEAUX HABITANTS NES EN 1952 OU AVANT, VEUILLEZ CONTACTER LA MAIRIE AVANT LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE POUR ETRE INSCRIT SUR LA LISTE DES INVITES.**



# EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2017

Présents 14  
Procuration 4  
Excusée 1

### N°31-2017

#### **Avenant travaux mairie lot 2.**

Vu le marché public pour travaux du RDC de la Mairie,  
Vu l'option proposé par l'Entreprise sas APB sur le lot 2 menuiseries aluminium pour la plus-value pour les persiennes en RAL non standard,  
Sur proposition, Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver l'avenant aux marchés de travaux de la mairie, lot 2 (menuiseries aluminium) de 2700€ HT pour pose persiennes en RAL non standard avec l'entreprise APB et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

### N°32-2017

#### **Investissements médiathèque et mairie.**

Vu les besoins,  
Vu les demandes de devis :  
Après exposé et délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents :  
- l'achat et l'engagement de rideaux pour la médiathèque salle Aviatik pour 1185.36€ TTC, auprès de l'Entreprise Didier et de store rouleau (rideaux) pour 2998.44€ et 189.60 € de filtre pour le bas de la mairie soit 3188.04€.  
- des travaux de restauration : de la véranda d'accueil de la mairie pour 14844€ TTC auprès de l'entreprise Patrick MAZINGUE Ferronnerie.  
- et autorise Monsieur le Maire à mandater et signer tout acte ou document correspondant à cette délibération.

### N°33-2017

#### **Travaux d'investissements voirie.**

Vu les différents devis,  
Sur proposition, Le Conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents :  
- les deux devis de l'entreprise AK5 pour la signalisation horizontale et verticale de 3492€ TTC et pour la sécurisation de la Route Nationale de 4332€ TTC  
- et autorise Monsieur le Maire à engager, mandater et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### N°34-2017

#### **Maisons de services, achat bâtiment dit Crédit Agricole.**

Sur proposition, Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à 13 voix contre et 5 abstentions des membres présents, de ne pas faire suite à la proposition "du bâtiment du Crédit Agricole" pour la maison de services et charge Monsieur le Maire à transmettre l'information au Crédit Agricole Nord Est du refus du conseil de l'achat du bâtiment.

### N°35-2017

#### **Maisons de services, achat bâtiment dit La Poste.**

Vu que la proposition d'achat est en dessous du seuil de consultation des Domaines de France,  
Vu la proposition de vente du local de La Poste de Jonchery,  
Vu que le Groupe La Poste diminue de plus en plus l'ouverture au public,  
Vu les rencontres faites avec les différents services et en particulier ceux de la Préfecture pour les maisons de services,  
Et Afin de garder l'activité dans le centre du village,  
Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à 17 voix pour et 1 abstention des membres présents :  
- de faire une proposition d'achat du local "La Poste" SCI Activités Courrier de Proximité (35 Boulevard Romain Rolland à Paris 75014) pour la maison des services,  
- autorise le Maire à engager les discussions et signer toutes pièces nécessaires à ce dossier, y compris les différentes demandes de subventions au taux maximum pour les différents organismes.

### N°36-2017

#### **Vote du rapport de la CLECLT.**

Considérant que le rapport de la CLECT du 20 septembre 2017 a pour conséquence de prendre en compte les transferts de compétences non traitées lors de la CLECT du 24 février 2017 entre la communauté urbaine du Grand Reims et certaines de ses communes membres ainsi que divers ajustements liés principalement à la perception de rôles supplémentaires au titre de l'année 2016,  
Considérant que tout transfert de compétences entre ces Communes membres et la Communauté Urbaine du Grand Reims entraîne un transfert de charges qui doit être pris en compte,  
Sur proposition, Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges réunie le 20 septembre 2017 ainsi que les ajustements des attributions de compensation en découlant et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

### N°37-2017

#### **Désignation d'un conseiller communautaire suppléant au sein du conseil communautaire de la communauté Urbaine du Grand Reims.**

Sur proposition et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal désigne Mme CERVEAUX Marie-Odile née WULVERYCK, 1<sup>ère</sup> adjointe suppléante au sein de la communauté Urbaine du

Grand Reims et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

### N°38-2017

#### **Répartition des bénéficiaires du vide grenier 2017 aux associations par une subvention.**

Le conseil municipal sur proposition du Maire et du rapport de son conseiller délégué à la vie associative et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer une subvention à chaque association organisatrice du vide grenier du 10 septembre dernier.  
Pétanque Joncavidulienne : 857€, A.D.M.R. : 727€, F.C. de la VESLE : 710€, TENNIS Jonchery Fismes : 121€, Anciens combattants : 242€, Tennis de table : 121€, Familles Rurales : 192€.

Et autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

### N°39-2017

#### **Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des Communes**

Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :  
- de demander le concours du Receveur municipal de Fismes pour assurer les prestations de conseil,  
- d'accorder l'indemnité de conseil égale au maximum autorisé par l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.  
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Monsieur Benoît BERGE, Receveur municipal.

### N°40-2017

#### **France 2025, soutien Reims et sa communauté urbaine.**

Le Conseil Municipal,  
Vu la France candidate pour 2025;  
Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :  
- de soutenir la candidature de Reims, sa communauté urbaine et la France dans l'accueil de l'exposition universelle en 2025.  
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires par rapport à Jeveux2025.

### N°41-2017

#### **Subvention exceptionnelle à une association.**

Vu la demande de Familles Rurales;  
Vu que l'organisation des 10 ans du salon de peintures "Ombres et Lumières" nécessite des besoins.  
Le conseil après en avoir délibéré, décide à 16 voix pour et 2 abstentions :  
-d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000€ à l'association Familles Rurales de Jonchery en vue de la manifestation des 10 ans d'Ombres et Lumières sous réserve d'un justificatif.  
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision.

### N°42-2017

#### **Programmation des travaux de voirie**

Le conseil après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :  
- de valider les besoins des travaux de voiries,  
- de transmettre ces besoins au pôle territorial de Fismes dans le cadre de la préparation, de la programmation annuelle 2018 à savoir le solde des travaux de la Rue de Sachs, et travaux des Fortes Terres (plus certaines petites réparations) comme déjà inscrits en conférence de territoire.  
- de mandater Monsieur le Maire ou son adjoint à la voirie pour être référent de la commune, notamment avec les entreprises,  
- autorise Monsieur le Maire à valider le projet avant consultation des entreprises en complétant tous documents nécessaires auprès de la Communauté urbaine du Grand Reims.  
**Nomination responsable médiathèque** : Monsieur le Maire fait état à l'ensemble du conseil de la nomination d'une responsable à la médiathèque Morgane ROSSA, agent culturel qui doit coordonner les actions municipales.

### Actualités au 5 Octobre :

**M. Le Maire : PLU** : nous attendons les réponses des organismes d'Etat et du Grand Reims (zone humides et analyses). Il regrette que le dossier n'avance pas plus vite.  
Communauté urbaine du Grand Reims :  
un point est fait sur les futurs travaux de voirie, malgré le dossier transmis en début d'année les retards s'accroissent.  
Les travaux de la Rue de Sachs : La partie haute du Bois du Salut à la Route Nationale est prévue le 16 octobre et la partie basse longeant la voie ferrée est prévue en novembre.  
Une grande campagne d'élagage et de taille est prévue, nous sommes en attente du devis qui risque d'être élevé.  
Le propriétaire du Parc aux Daims (I-mmocoop) demande la rétrocession du lotissement (voirie, réseaux, espaces verts...) au Grand Reims; une rencontre a eu lieu sur place pour définir les travaux avant cette rétrocession.  
Monsieur le Maire a rencontré les responsables des locaux de l'ancien supermarché (appartenant à l'enseigne Carrefour), la première estimation de vente est très élevée à cela il faut rajouter le devenir de la pharmacie... Ce dossier est à suivre sérieusement afin de ne pas laisser une friche industrielle.  
Le nouveau supermarché est ouvert, la construction de la bretelle d'accès à la Route Nationale va débuter avec l'accord de la DIR Nord. Celle-ci s'avère très coûteuse et nécessite d'autres aménagements notamment le déplacement de la ligne haute tension et la création d'un chemin piétons et d'une piste cyclable (avec la participation des établissements Leclerc).  
Rappel : accueil des nouveaux habitants le 14 octobre avec les associations.  
**Madame Jung, adjointe** : rappel des animations de la médiathèque : 6, 13, 20 et 31 octobre prochain (voir le site internet et le Vivre à Jonchery).